

République française

Département de l'Aude

COMMUNE DE SAINT FERRIOL

Séance du 25 mai 2020

Membres en exercice : 11	Date de la convocation: 14/05/2020 <i>L'an deux mille vingt et le vingt-cinq mai l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques MARTY</i>
Présents : 11	Présents : Jean-Jacques MARTY, Incarnation MARTY, Jean-Claude SIRE, Gisèle GAVIGNAUD, Jean-Sebastien BATLLE, Kévin DUBOIS, Patrick TRILLO, André JIMENEZ, Corine GIROD, Marie-Claude SARDA, Christian VIZCAÏNO
Votants: 11	
Pour: 11	
Contre: 0	Représentés:
Abstentions: 0	Excusés:
	Absents:
	Secrétaire de séance: Jean-Claude SIRE

Objet: Actualisation des itinéraires de Promenades inscrits au PDIPR - DE_028_2020

Dans le cadre du développement du tourisme de randonnée pédestre et équestre, un Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée a été approuvé le 24 Juin 1996 par le Département de l'Aude;

Ce plan, régulièrement mis à jour, comprend un ou des itinéraires balisés (intitulé de l'itinéraire) traversant le territoire de la commune en empruntant les chemins et /ou les parcelles suivantes :

. Parcelles section A n°996 - 997 - 1004 - 998 - 999 - 1000 - 1017 - 1016 - 1003 - 1007 - 1106 - 1113 - 1005 - 514 - 515 - 513

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve l'actualisation des chemins susvisés, inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée et s'engage :

- * à accepter le balisage des sentiers;
- * à leur conserver un caractère ouvert au public;
- * à ne pas aliéner les sentiers inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus, et ont, les membres présents, signé au registre. La convocation du C.M. et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux article L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

Le Maire,
Jean-Jacques MARTY

Signé

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié
le ___ / ___ / 20___